



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE ROUSSILLON

RPR-090805-Prévention-Sécurité routière**Les enfants se rendent à l'école dès le 31 août**

Le mardi 31 août 2010 est la date de la rentrée scolaire sur le territoire de la Commission Scolaire des Grandes-Seigneuries et le mercredi 1^{er} septembre pour la commission scolaire Riverside.

Il est important que les automobilistes rehaussent leur attention à la conduite en ce début d'année scolaire afin d'éviter des accidents :

- Respectez les limites de vitesse et les arrêts obligatoires aux abords des zones scolaires
- Respectez les feux clignotants des autobus scolaires
- Respectez les signaux des brigadiers scolaires
- Faites attention aux enfants fébriles qui traversent la rue
- Respectez les zones de débarquement des élèves près des écoles

Les parents, rappelez à vos enfants les mesures de sécurité suivantes:

- Traverser la rue aux intersections sans courir
- Respecter les indications et directives des brigadiers scolaires ou du chauffeur d'autobus
- Se rendre directement de la maison à l'école, et vice-versa
- Ne pas parler aux inconnus, ni aller près de leur voiture
- Respecter les règles de la circulation en vélo et, à destination, le verrouiller

Dans le cadre de son plan d'action 2010 concernant l'application des règlements de la circulation, les policiers de la Régie intermunicipale de police Roussillon seront présents et effectueront des opérations spéciales dans les zones scolaires dès le 31 août sur son territoire.

-30-

communiqué 2010-052, rédigé le 2010-06-28, transmis le 2010-08-09



2010-06-28

page 1 de 1

Pour plus d'informations communiquez avec :

Agent aux relations
communautaires et médiatiques

René FLEURY

tél. : (450) 638-0911, poste 443

courriel : rene.fleury@policeroussillon.casite internet : www.policeroussillon.ca